



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 27 novembre 2020

CONDITIONS D'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS ET RASSEMBLEMENTS RENDICATIFS EN PERIODE DE CONFINEMENT

Les manifestations et rassemblements revendicatifs autorisés doivent être organisés dans le respect des règles de sécurité sanitaire

Le décret du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ne fait pas obstacle à l'exercice du droit d'expression collective des idées et des opinions.

À ce titre, les manifestations revendicatives peuvent se tenir sur la voie publique par exception à l'interdiction de rassemblement de plus de six personnes, dès lors que les règles de distanciation sociale envisagées par les organisateurs ont été déclarées et qu'elles ont été jugées de nature à assurer le respect des règles de distanciation sociale.

Les règles sanitaires qu'impose la lutte contre l'épidémie de Covid-19 exigent le respect des gestes barrières et notamment celui de mesures de distanciations ou de port du masque pendant les manifestations et rassemblements revendicatifs.

Ce samedi 28 novembre 2020, les règles relatives au confinement sont assouplies et permettront à la population de se déplacer dans un périmètre élargi à 20km et pour une durée maximum de 3 heures.

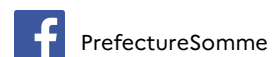
Les commerces pourront rouvrir dans le cadre d'un protocole sanitaire strict. De ce fait et de la proximité des périodes de fêtes de fin d'année, le centre-ville d'Amiens est susceptible de connaître ce samedi 28 novembre une affluence de population importante. Il est donc indispensable de prévenir des risques de transmission du virus et de gêne, voire de risques de troubles, réduisant la fluidité, la sécurité et les distanciations entre personnes.

Afin de garantir la sécurité sanitaire des manifestants et de la population dans le respect des distanciations sociales, la manifestation déclarée par l'UD CGT de la Somme est possible ce samedi 28 novembre 2020 de 14h à 17h sur le site de la place Léon Gontier à Amiens.

La Préfète de la Somme en appelle au sens des responsabilités et au civisme de chacun à l'heure où le pays est confronté à une crise sans précédent.

**Service communication et
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



51, Rue de la République
80000 Amiens